

REUNION du 7 Février 2013

Convocation : le 21 Janvier 2013, le Conseil Municipal de Burdignin a été convoqué pour le jeudi 7 Février 2013 2012 à 20 heures

Ordre du Jour :

- Convention passeurs d'Arts
- Appartement Mairie
- Programme travaux de voirie
- Programme de bois 2013
- Village de l'Espérance – travaux maison
- Demande de modification du PLU
- Questions diverses

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi sept février deux mille treize, vingt heures, sous la présidence de M. Yves DUPRAZ, Maire de Burdignin

Etaient présents : Gilles Sauthier, Laurence Frapsauce, Jacques Scheuner, Patricia Fighiera, , J.Denis Venant, Madeleine Dubois, André Klein, Christian Metral, J.Claude Condevaux, Philippe Donche, Patrick Saillet

Excusés : Matthieu Viguiet, J.Philippe Thevenod, Rachel Bel

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé par tous les conseillers présents

LE CONSEIL MUNICIPAL,

■ Convention « Passeurs d'Arts »

Le conseil municipal décide de passer une convention avec l'Association « Les Passeurs d'Arts » pour la location de la salle au bâtiment de la cordée du Village de l'Espérance.

Le montant annuel de la location est fixé à 4.000,00 €, payable d'avance par trimestre

Le montant du dépôt de garantie est fixé à 1.000,00 €

La mairie se réserve le droit d'annuler cette convention avant le terme défini si les clauses de celle-ci ne sont pas respectées.

■ Appartement de la Mairie

Monsieur le Maire explique au conseil que la locataire Madame Joly a fait l'acquisition d'un meuble pour la cuisine, la Mairie souhaitant que ce meuble ne soit pas enlevé lors du départ de celle-ci, le montant de l'achat de ce meuble sera déduit d'un prochain loyer. Le meuble en question restera propriété de la Mairie.

■ Programme de coupe de bois 2013

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme de coupe proposé par l'ONF, il donne un avis favorable pour l'ensemble des travaux à l'exception des travaux sylvicoles d'un montant 1.450,00 € (protection mélèzes)

■ Déneigement

Le déneigement doit s'effectuer en priorité par les voies communales du haut de la commune, ensuite les abords de la Mairie doivent être déneigés avant la rentrée de 8 h.30 dans la mesure du possible.

Le village de l'Espérance, inoccupé actuellement, doit se faire en dernier et seulement après avoir déneigé toutes les autres routes.

■ **P.L.U.**

Une demande de modification du PLU a été reçue en mairie, le Conseil Municipal souhaite attendre qu'il y est plusieurs rectifications à faire avant de lancer une procédure de modification

■ **Correspondant « Ambroisie »**

Monsieur Christian Metral a été désigné correspondant

■ **Demande de l'AMAP**

Par courrier l'AMAP nous fait savoir qu'à l'avenir elle distribuera ses paniers à Boège, mais souhaite pouvoir utiliser le préau de Burdignin en cas de besoin, le conseil municipal est favorable à cette demande

■ **Frais d'établissement des actes d'Etat-Civil de la commune de Contamine s Arve**

Le Conseil municipal émet un avis négatif à la demande de la commune de Contamine s Arve qui demande un dédommagement pour l'établissement des actes de l'Etat-Civil

■ **Distribution du travail du cantonnier**

Messieurs Jacques Scheuner et Jean-Denis Venant sont chargés de la distribution et du contrôle du travail du cantonnier

Le Conseil Municipal entend M. Vincent Letondal qui demande une participation financière pour le budget de l'EPIC Office de Tourisme de la Vallée Verte, aucune décision n'a été prise par le Conseil Municipal